

Introduction

La grippe est une pathologie infectieuse respiratoire responsable d'épidémies hivernales notamment en établissement médico-social (EMS). La maîtrise de ces épidémies passe par la mise en place rapide de mesures d'hygiène, la prise en charge thérapeutique des cas et prophylactique des contacts à risque. Le diagnostic de grippe peut être facilité par l'utilisation de tests rapides d'orientation diagnostic (TROD).

En 2012, plusieurs EMS franc-comtois ont rapporté des difficultés pour documenter les cas suspects de grippe.

L'antenne régionale de lutte contre les infections nosocomiales (ARlin) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Franche-Comté ont proposé une expérimentation basée sur la mise à disposition des EMS de TROD pour faciliter la documentation dans les meilleurs délais de toute suspicion de grippe pour optimiser les modalités de prise en charge et réduire l'impact sanitaire.

Objectif :
Présenter l'organisation actuelle du dispositif de mise à disposition des TROD-grippe en Franche-Comté.

Matériels & Méthode

Cahier des charges pour le choix des TROD

- ✓ Individualisation possible du test
- ✓ Détection et dissociation des gripes A et B
- ✓ Date de péremption longue
- ✓ Sensibilité & spécificité
- ✓ Coût

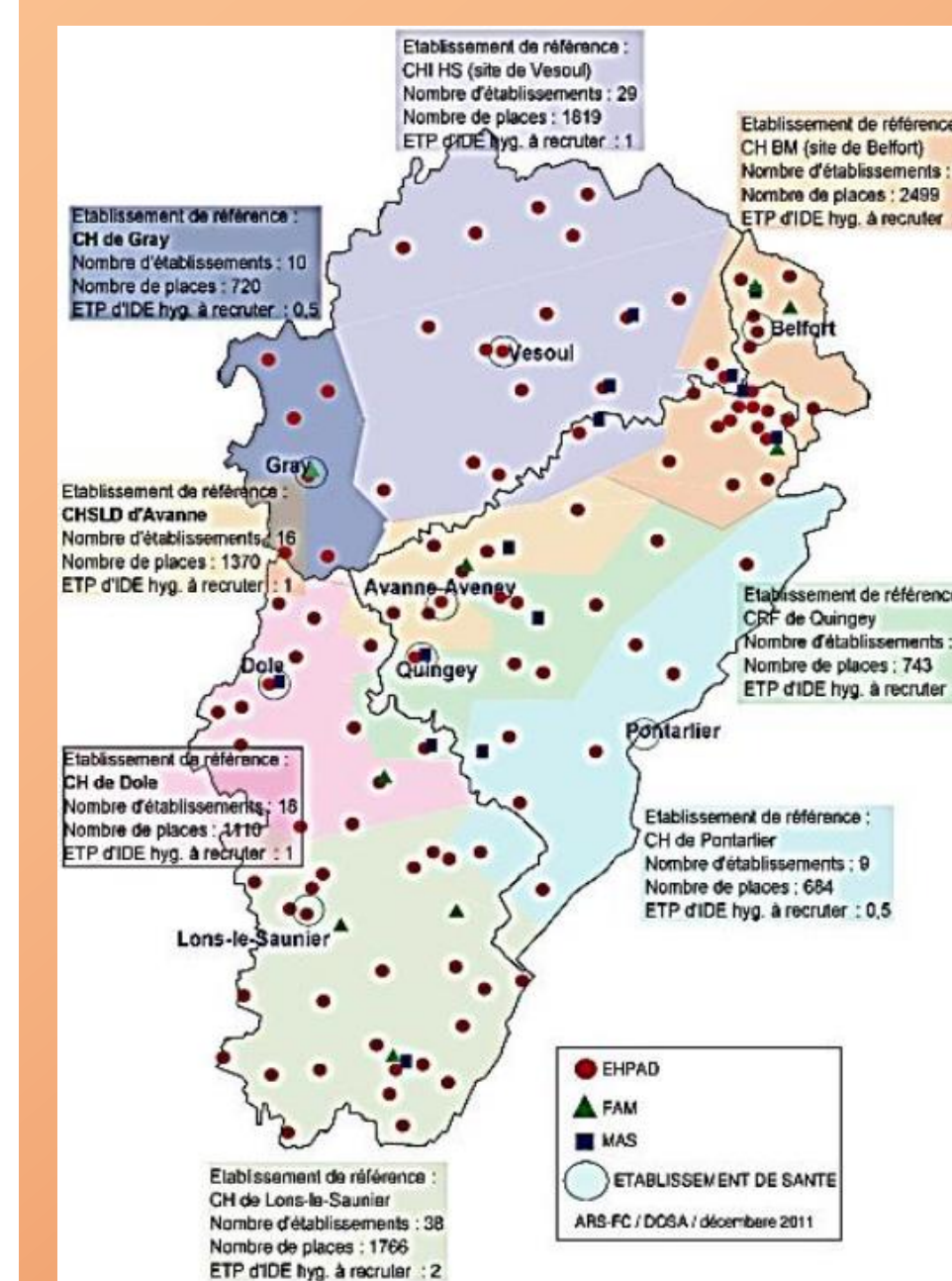
Composition des kits

1 kit permet de réaliser 3 tests :

- ❑ 3 X (écouvillons, bandelettes, solutions tampons, tubes et pipettes pour les prélèvements sur lavage)
- ❑ 6 étiquettes de traçabilité (n° lot et résultat du test)
- ❑ 1 fiche de traçabilité
- ❑ 1 fiche à destination des prescripteurs sur les modalités de prises en charge

Kit de secours : identique au kit classique à l'exception de la fiche et des étiquettes de traçabilité. Les tests pouvaient être dispensés à l'unité en cas d'échec.

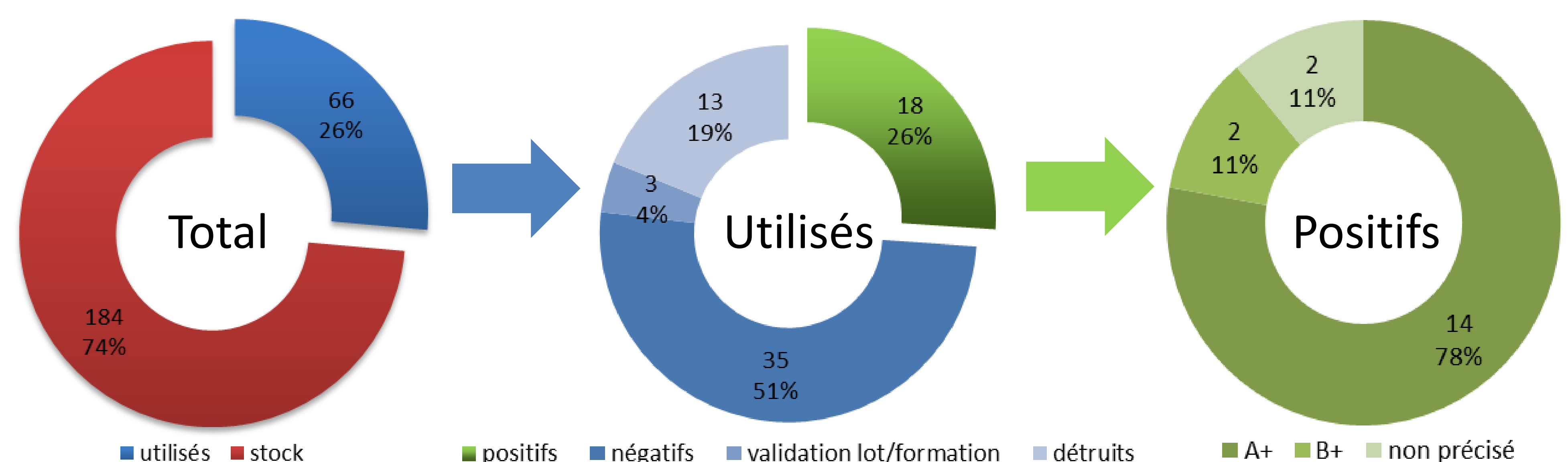
Modalité de dispensation



Dispositif d'appui aux EMS : 8 territoires d'intervention. Les EMS ayant signé convention contactaient les infirmiers en hygiène de territoire (IDET) qui leur mettait à disposition 1 kit. La feuille de traçabilité était retournée à l'IDET une fois l'épisode terminé.

Résultats

- Hiver 2014-2015 : mise à disposition de 250 tests
- 146 EMS éligibles
- 18 EMS éligibles (12 %) ont demandé un ou plusieurs kits
- 1 à 6 kits ont été mis à disposition de chacun des 8 territoires
- A l'issue de la période hivernale : 184 tests restaient disponibles.



Conclusion

Le dispositif est salué par les EMS, qui semblent utiliser de plus en plus souvent ces TROD dont la mise à disposition est entièrement prise en charge par l'ARS. Afin d'objectiver cette impression d'autres analyses intégrant l'ampleur des épidémies ainsi que les modalités de mises à disposition devront être réalisées. Le dispositif s'intègre dans une démarche qualité en prévoyant une évaluation et une amélioration annuelle. Il sera amené à évoluer dans un souci d'une plus grande efficacité et de responsabilisation des acteurs avec notamment une révision des modalités de financement.

